



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24107158

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

03-07-2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI
Greffe

N° d'entreprise : 0478 220 292

Nom

(en entier) : Culture Point Wapi ASBL

(en abrégé) : Culture•Wapi

Forme légale : ASBL

Adresse complète du siège : Centre Technicité, Rue Madame 14, 7500 Tournai

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats d'administrateurs - Entrée en vigueur du Règlement d'Ordre Intérieur

Extrait du PV de l'Assemblée générale du 30 mai 2024 :

POINT 7. PRÉSENTATION ET APPROBATION DU R.O.I

Propositions du bureau :

- Le R.O.I entrera en vigueur le 31/05/2024.
- Une cotisation annuelle de 20€ est proposée pour tous les membres (effectif comme adhérent) à verser pour le 1er mai de l'année en cours, à partir de 2025.
- Les décisions seront prises soit par consentement soit à la majorité simple (choix via le Bureau, mais la décision par consentement est la règle dans les réunions des instances)
- Les commissions ou ateliers de travail spécialisé sont mandatés par l'AG, pour une durée de 1 an, pour des travaux de nature statutaire, juridique ou de production de l'asbl.

DÉCISION : le R.O.I. est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

POINT 8. RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CA : ÉLECTION

Les 12 administrateurs seront élus pour un mandat de 4ans courant à partir du 1er juin 2024.

Un système de suppléance inter-structure est mis en place.

12 candidat.e.s présentent leur candidature en séance. On procède au vote à bulletin secret. Le dépouillement se fait par deux membres non-candidats.

DÉCISION : sur les 13 structures candidates aux postes d'administrateur.ice, les 12 structures élues sont :

- 1) Structure : Jeunesses Musicales Wapi - Effective : Pauline Hennebert
- 2) Structure : Académie des Beaux-Arts Tournai - Effective : Marie Debeurme
- 3) Structure : Réseau des bibliothèques publiques Mouscron - Effective : Carine Remmery, Suppléante : Marion Guyot
- 4) Structure : Ecole d'art Tous Azimuts Mortagne du Nord (FR) - Effectif : Cédric Verlynde
- 5) Structure : Foyer socioculturel Antoing - Effective : Laurence Muller
- 6) Structure : ASBL Artifoire Hollain - Effectif : Dany Van Genechten
- 7) Structure : Centre Culturel Mouscron - Effective : Florence Cartelet-Avon
- 8) Structure : CIEP WAPI ASBL - Effectif : Jacky Quintart
- 9) Structure : ASBL Passeurs de Rêves - Effectif : Vincent Bertholet
- 10) Structure : CJ WAPI - Effectif : Bernard Antoin, Suppléant : Nicolas Gramtine
- 11) Structure : Hôp psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu - Effectif : Laurent Bouchain
- 12) Structure : Concertation des CC du Pays Vert- Effective : Magali Dereppe, Suppléante : Katheline Toumpsin

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).